

EXPOSITION PHOTO À FONTENELLE EN BRIE 18 MAI 2008

Après la prise de vue, le transfert sur ordinateur et le tirage, il faut bien, un jour présenter le fruit de son travail. C'est ce qui c'est passé, ce dimanche, dans la salle communale de Fontenelle en Brie, où les participants à l'atelier photo numérique animé par l'association **Bochages Productions - Les Peintres de la Plaine** exposaient leurs photos.



S'il n'y avait pas vraiment de thème, il avait été demandé aux photographes de choisir, parmi leurs clichés, ceux qui présentaient une suite logique.

Couleur ou noir et blanc, tout était permis. Alors, il n'en faut pas tant pour ces passionnés qui ont laissé libre court à leur imagination et ont su trouver, dans leurs nombreuses photos, cinq d'entre elles correspondant à leur envie.

Des paysages, bien sûr, de ville, de campagne, de cites touristiques, de bords de Marne mais tous traités suivant une sensibilité que les auteurs ne se lassaient pas de commenter aux visiteurs. Une série de portraits de poules donnait un peu de vie, à ces instants figés.



De toutes ces photos, aucune n'avait subi de modifications importantes, ce qu'il fallait démontrer; c'est que la photo, en dehors des trucages et effets, est avant tout, une façon de regarder ce qui nous entoure. Un photographe, comme un peintre, doit savoir sélectionner le bon endroit et le bon moment pour réaliser son oeuvre.

Tout ceci peut, sans doute, passer inaperçu pour les néophytes, mais ces expositions sont faites, justement, pour qu'avec quelques explications, le visiteur aie envie, en sortant de tenter, lui aussi l'aventure de l'image.

PECHE A LA TRUITE A MARCHAIS EN BRIE 18 MAI 2008

C'est autour de la marre du Tremblay, que vingt huit pêcheurs se sont retrouvés, ce dimanche, pour la désormais célèbre pêche à la truite, organisée par l'association **Les 15 vents de Marchais en Brie**.

Il y avait de l'animation au bord de l'eau, pour cette matinée conviviale en famille. Le temps n'était pas pluvieux, et les quatre vingt kilos de truite avaient de quoi forcer à la performance. Il fallait une certaine habitude, pour ne pas s'emmêler avec les autres lignes. Les truites, mises en début de matinée, ne semblaient pas d'accord pour finir au bout de l'hameçon. La dextérité de certain, permis pourtant de sortir de belles pièces, qui après quelques résistances, finissaient dans les bourriches.

On n'a pas battu des records, mais la bonne humeur a favorisé quelques bonnes rigolades, qui font





également partie des joies de la pêche.

Enfants, parents et amis, sont unanimes à avoir apprécié cette épreuve, qui, nous n'apprenons rien à personne, sera renouvelée l'année prochaine.

LETTRE OUVERTE DE MONSIEUR JACQUES LARANGOT, MAIRE DE CONDE EN BRIE 6 MAI 2008



Lettre ouverte à Monsieur le Conseiller Général et à Mesdames, Messieurs les Maires des Communes adhérentes à la Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie

Madame, Monsieur le Maire,

Ça n'est pas parce que l'on a gagné que l'on peut tout se permettre, y compris de se justifier quand on prend conscience après coup d'avoir mal agi.

- Ne pas avoir le courage de dire les choses en face quand on est Conseiller Général est une autre tare qui permet de diviser pour régner, pendant un temps : l'avenir dira si c'est une bonne méthode de gouvernance...

Toujours est-il que j'ai appris par le journal que c'est à la demande de certains Maires que Monsieur MANGIN s'est présenté à la Communauté de Communes, avec le succès que tout le monde sait. A ce stade de mon courrier, je viens remercier ceux d'entre vous qui m'ont lynché après tant d'années de travail avec eux.

- | J'aurais préféré que l'on me dise en face les reproches que l'on pouvait me faire, peut-être aurions nous pu éviter ce gâchis.
- | En tous cas, à la Communauté de Communes, je n'ai pas le souvenir de tensions particulières, pas plus que d'oppositions : Toutes ou presque toutes les délibérations que je vous ai présentées ont été votées à l'unanimité. A plusieurs reprises d'ailleurs je vous ai fait part de mon étonnement que certaines d'entre elles ne suscitent pas plus de discussions.

- Je me permets aussi de vous demander de vous souvenir que pour chaque décision importante, à chaque compte administratif ou budget primitif, je vous ai toujours réunis pour avoir votre accord, avant de faire des propositions au Conseil. Si l'on fait le compte, nous nous réunissions entre Maires presque une fois par mois, quelquefois même davantage. Certains d'entre vous d'ailleurs me faisaient le

reproche de leur fréquence.

- Je n'ai pas le souvenir que nous ayons eu de grosses divergences de vue, mise à part la compétence voirie, qui a été mal gérée et dont l'application après l'obligation faite par les services de l'état d'avoir à respecter la règle des compétences dévolues à chacune de nos collectivités, (Intérêt communautaire). D'ailleurs je continue d'affirmer qu'en l'état actuel des choses, si nous continuons à exercer cette compétence sans rien y changer, nous allons droit dans le mur même si nous prenons la décision de porter à 26,5 % la participation des communes sur toutes les opérations de voirie : En l'état actuel de la loi, la compétence doit être remise aux communes et la Communauté de Communes doit apporter sa contribution, au travers du fameux « fond de concours ».

- Après avoir échoué sur la création de sa Communauté de Communes avec 5 de ses collègues, Monsieur MANGIN a fait entrer Crézancy à la Communauté de Communes en 2002.

- Je pense ne pas me tromper en écrivant que depuis il "lorgnait" sur la Prénitence Toute son attitude le prouve. Je me permettrai de vous rappeler les grandes tirades concernant les ordures ménagères, "manque d'anticipation...etc", alors que tout simplement Crézancy (1000 habitants) n'ayant pas versé de taxe ordures ménagères, la Communauté de Communes a dû régler les prestations à l'entreprise collectrice.

- Puis élu Conseiller Général en 2005, il a rencontré seul les Maires du Canton distillant insidieusement quelques critiques sur la marche de la Communauté de Communes. "La graine" étant semée, il a laissé faire écoutant ici et là quelques administrés qui se plaignent des impôts, des taxes et de la collecte des ordures ménagères, du coût de l'eau, de l'assainissement etc... Vous savez bien que des râleurs il y en a toujours quelques uns dans chacune de nos communes, "on connaît ça". Il a aussi encouragé dans ce sens, quelques Maires qui craignent l'importance prise par la Communauté de Communes.

- Puis viennent les élections cantonales et municipales.

Après avoir essayé de me faire battre à Condé même, ce qui aurait simplifié les choses, assisté d'une suppléante et de quelques collègues qui avaient des comptes à régler avec moi : notamment Monsieur VERVAET administrateur de FABULIS, qui peut être se sent mal à l'aise concernant sa gestion et Monsieur VERDOOLAEGHE qui n'a pas digéré la mise à l'écart de son épouse de la direction du service d'aide à domicile pour avoir caché des documents importants de la CRAM mettant en cause le fonctionnement du service et la convention qui nous liait avec elle (menace de la dénoncer qui aurait conduit à la disparition du service), ensuite le contrôle du service a montré des dysfonctionnements qui menaient à des déficits importants, (le dernier en 2005 de plus de 100 000 E, j'ai un dossier à votre disposition et les membres de la commission des finances peuvent en témoigner).

Voilà les ingrédients qui ont conduit au résultat que vous savez : Monsieur MANGIN a été triomphalement réélu.

- | Petite anecdote : Monsieur MANGIN est venu personnellement en Mairie un samedi matin pour chercher mon appui dans sa campagne. J'avais écrit " Jacques LARANGOT, Maire de Condé en Brie", il m'a demandé, parce que ça faisait peut être mieux, d'ajouter "Conseiller Général Honoraire"...

Après j'avoue que je ne m'en suis pas rendu compte : Dès après les cantonales, la campagne pour la présidence de la Communauté de Communes a été bien et rondement menée : téléphone, rencontres, démarches auprès des nouveaux élus et de quelques nouveaux Maires.

- Et comble de la traîtrise : huit jours avant le vote, nous nous sommes rencontrés, Monsieur MOROY, Monsieur VERDOOLAGHE, Monsieur MANGIN et moi-même pour organiser l'élection du bureau. D'entrée de jeu, j'ai précisé que je souhaitais poursuivre, mais que s'il se présentait je lui laisserais la place.

- Monsieur MANGIN a juré ces grands Dieux qu'il ne voulait pas être élu Président, qu'il n'avait pas le temps, que c'était trop lourd et que dans la mesure où je pensais continuer, il ne se présentait pas, parce qu'il avait conscience du travail que j'avais fait, ajoutant "c'est votre bébé".

- Monsieur MANGIN demandait simplement un poste de 2ème vice Président et la commission "sociale".

Monsieur MOROY acceptait d'être vice Président chargé de l'environnement, mission qu'il a d'ailleurs fort bien remplie depuis la création de la Communauté de Communes.

Monsieur VERDOOLAEAGHE ne se prononçait pas, je pense qu'il mijotait sa vengeance.

Voilà ce qui était convenu, en Mairie de Condé en Brie de 9h00 à 12h00, le 28 mars au cours d'une discussion sans histoire.

- Le jeudi 10 avril dans la matinée, n'ayant aucune nouvelle de qui que ce soit et alors que j'entendais dire, y compris de l'extérieur que Monsieur MANGIN n'était pas intéressé par la Présidence, je lui ai téléphoné. Il m'a appris qu'il était l'objet de pressions terribles, que les Maires ne voulaient plus de moi (en passant merci, après tout ce que j'ai fait pour ce canton) et finalement qu'il se présentait.

Je lui ai dit alors que puisque c'était ainsi, moi aussi je me présenterais et que l'on verrait bien... On a vu...

Je vous demande de m'excuser pour ce long courrier, mais vous m'avez fait mal, très mal, je vous le dis simplement. Je pense que compte tenu de ce que nous avons fait ensemble depuis plus de 30 ans, vous auriez pu me faire part de vos remarques et de votre souhait de changer de tête.

- Sachez que je ne vous en veux pas, et notamment à tous les nouveaux avec lesquels je n'avais pas encore travaillé et qui ont écouté des gens qui réglait des comptes et un Conseiller Général manipulateur.

Et qui dit manipulateur dit forcément fourbe et surtout lâche.

Je sais par expérience que les gens oublient vite : Dans 6 ans le courrier n'aura sans doute aucune importance...

Je vous saurai gré de me faire l'amitié de montrer ce courrier à vos conseillers, et pourquoi pas à vos administrés qui le demanderaient. Ainsi ils sauront à qui ils ont à faire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, en mes sentiments les meilleurs.

Jacques LARANGOT
Maire de Condé en Brie
Ex. Président de la 4CB

L'HOMME À CONDE EN BRIE 4 MAI 2008



Est ce l'intitulé de l'exposition : " L'Homme " ou la visite de Fabrice Caurier ou le soleil enfin parmi nous, toujours est il que l'exposition du travail des participants aux ateliers libres de peinture de Château-Thierry et Condé en Brie a connu un vif succès, ce dimanche à Condé en Brie.

Le sujet de cette présentation, suite à l'exposition de l'année dernière sur la femme au bain, a créé bien des soucis aux peintres. Le sujet, si peu habituel a quelque peu dérouté les artistes. Alors que les visiteurs, n'ont trouvé là que des travaux picturaux. Les commentaires des artistes, venant parfois les aider à mieux cerner les pensées des exécutants.

Pour la circonstance, Fabrice Caurier avait fait la surprise de venir présenter et dédicacer, son nouveau cd : "Alyscamps ". L'alliance de la peinture, de l'écriture et de la musique, était un bel exemple d'entente, entre des arts que nous avons parfois tendance à considérer incompatibles.

Entre artistes, la solidarité ne doit pas être un vain mot.

Jacqueline Gouby, l'animatrice des ateliers, si elle aurait souhaité une plus grande participation de ses ateliers, peut tout de même se réjouir de l'intérêt porté par nos élus, qui, d'Isabelle Vasseur, Députée de l'Aisne, Georges Fouré, Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne, Jacques Krabal, Conseiller Général du Canton de Château-Thierry, Eric Mangin, Conseiller Général du Canton de Condé en Brie, Jacques Larangot, Maire de Condé en Brie, en l'honorant de leur présence, la reconforte dans son envie de faire profiter le plus grand nombre, de ses connaissances.

